

Diplôme Universitaire en Droit canonique spécialisation Vie consacrée



Présentation

Une formation spécialisée pour acquérir des compétences essentielles pour servir l'Église et les Communautés religieuses.

En présentiel, sur le campus historique de l'Institut Catholique de Paris, ou à distance grâce à un dispositif pédagogique en ligne, 180 heures d'enseignement, pour découvrir les connaissances fondamentales du droit de la vie consacrée.

Depuis sa création, il y a plus de 15 ans, ce cursus a régulièrement évolué pour s'adapter aux changements du droit de l'Église apportant ainsi un appui précieux aux Communautés religieuses.

Enjeux

Les communautés religieuses sont aujourd'hui confrontées à des questions canoniques précises : mode de gouvernance, regroupement de maisons ou d'instituts, mutualisation des organismes de formations des membres ou encore de gestion du patrimoine. Le Droit canonique de la vie consacrée offre une véritable expertise en tous ces domaines afin d'aider au mieux le gouvernement des Instituts.

Admission

Candidature

Modalités de candidature

1. **Documents demandés :**
Curriculum vitae
Lettre de motivation
Autorisation écrite de son ordinaire pour les clercs, religieux et religieuses.
2. **Envoyer votre candidature à :** candidature.fdc@icp.fr
3. Après examen du dossier par le responsable du diplôme, **un rendez-vous vous sera proposé** (par téléphone ou à la Faculté de Droit canonique).

Programme

8 matières sont proposées, en ligne ou en présentiel :

Durée de la formation

4 semestres

Public

Niveau d'entrée de la formation

- Bac

Langues d'enseignement

- Français

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle
- Temps aménagé

Modalités

- Présentiel
- Totale à distance

Coût de la formation

Entre 2 740 € et 920 € par an pour une formation en deux ans

- Introduction au Droit canonique ;
- Droit canonique de la Vie consacrée ;
- Droit civil et canonique des biens ;
- Liberté religieuse, laïcité et Droit européen ;
- Gouvernement, offices et ministères sacrées ;
- Droit canonique des personnes juridiques ;
- Et deux cours au choix parmi :
 - Droit pénal général ;
 - Droit liturgique et sacramentaire ;
 - Normes générales
 - Droit canonique administratif
 - Droit canonique et RGPD

Examen final



<https://www.icp.fr/>

ICP

Faculté de Droit canonique
21 rue d'Assas
75270 Paris cedex 06
France